

## Avis de règlement proposé avec Kinross Gold Corporation

À: Toutes les personnes qui ont acheté ou autrement acquis des actions Kinross au cours de la période allant du 1er novembre 2010 au 16 janvier 2012 inclus (a) à la Bourse de Toronto ou autre marché secondaire au Canada, ou (b) qui sont résidents du Canada ou étaient résidents du Canada au moment de l'acquisition et qui détenaient tout ou partie de ces actions au 16 janvier 2012 (le « Groupe »).

En mars 2012, un recours collectif proposé a été intenté devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario à l'encontre de Kinross Gold Corporation et d'autres. Il existe un règlement proposé pour ce recours pour un montant de 12,5 millions \$. Le règlement proposé est soumis à l'approbation de la cour. Les défendeurs nient les allégations et nient tout acte préjudiciable ou toute responsabilité.

Une audience se tiendra le 17 juin 2015 à 10h (H.E.) pour approuver (i) l'entente de règlement, (ii) les honoraires à verser aux avocats et (iii) un projet de répartition et de distribution du règlement. Les personnes ayant l'intention de faire opposition doivent signifier leur opposition par écrit à Koskie Minsky LLP à l'adresse suivante avant **le 8 juin 2015** : Emily Corner, Koskie Minsky LLP 20 Queen St. West, Suite 900, Box 52, Toronto, ON, M5H 3R3

Pour plus de renseignements, appelez le : 1-855-595-2622 (en Amérique du Nord) ou le 416-595-2622 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord), écrivez à [kinrossclassaction@kmlaw.ca](mailto:kinrossclassaction@kmlaw.ca) ou visitez <http://kmlaw.ca/Case-Central/Presentation/?rid=152>

LA DIFFUSION DE CET AVIS A ÉTÉ AUTORISÉE PAR LA COUR